

Nomade In France
Théâtre de Sartrouville-CDN
Canticum Novum

Kaldûn

3 peuples | 3 révoltes | 3 continents

texte et mise en scène Abdelwaheb Sefsaf

 Théâtre
Sartrouville
Yvelines
CDN

direction
Abdelwaheb
Sefsaf

dossier de production



photos © R. Bruyas



Kaldûn

texte et mise en scène **Abdelwaheb Sefsaf**

avec Canticum Novum **Emmanuel Bardon, Henri-Charles Caget, Spyridon Halaris, Léa Maquart, Artyom Minasyan, Aliocha Regnard, Gülay Hacer Toruk**

et avec **Laurent Guitton, Lauryne Lopès de Pina, Jean-Baptiste Morrone, Johanna Nizard, Malik Richeux, Abdelwaheb Sefsaf, Simanë Wenethem**

assistanat à la mise en scène **Jeanne Béziers**

dramaturgie **Marion Guerrero**

composition musicale **Aligator** (Abdelwaheb Sefsaf / Georges Baux)

direction musicale **Georges Baux**

arrangements et adaptation musicale **Henri-Charles Caget**

scénographie **Soud Sefsaf**

lumière **Alexandre Juzdzewski**

vidéo **Raphaëlle Bruyas**

son **Jérôme Rio**

construction décor **Les Ateliers d'Ulysse**

régisseur général **Arnaud Perrat**

production déléguée compagnie Nomade in France

producteurs associés Canticum Novum (direction Emmanuel Bardon)

et le Théâtre de Sartrouville et des Yvelines – CDN

coproduction la Comédie de Saint-Étienne – CDN, Le Sémaphore – Cébazat, Scène nationale Bourg-en-Bresse, le Théâtre des Célestins – Lyon, La Comédie de Colmar – CDN, ADCK Centre culturel Tjibaou – Nouméa (Nouvelle-Calédonie), Studio 56 – Ville de Dumbéa (Nouvelle-Calédonie), Théâtre Molière Scène nationale de Sète – Archipel de Thau, Le Carreau Scène nationale de Forbach, ACB – Scène nationale de Bar-Le-Duc, Festival Détours de Babel, Espace Culturel des Corbières / avec le soutien du CNM

la compagnie Nomade In France et Canticum Novum sont conventionnés par le ministère de la Culture (DRAC Auvergne Rhône-Alpes), la Région Auvergne Rhône-Alpes, la Ville de Saint-Étienne et le Département de la Loire

durée estimée 1h45

Création automne 2023

→ **Théâtre Molière, Scène nationale de Sète Archipel de Thau**
19 OCTOBRE 2023

→ **La Comédie de Saint-Étienne–CDN**
DU 14 AU 17 NOVEMBRE 2023

→ **Théâtre des Quartiers d'Ivry CDN du Val de Marne**
DU 23 AU 26 NOVEMBRE 2023

→ **Théâtre de Sartrouville et des Yvelines–CDN**
DU 29 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2023

→ **Sémaphore de Cébazat**
7 DÉCEMBRE 2023

→ **Célestins, Théâtre de Lyon**
DU 13 AU 17 FÉVRIER 2024

→ **Le Carreau, Scène nationale de Forbach et de l'Est mosellan**
14 MARS 2024

(calendrier en cours) spectacle disponible en tournée saison 23/24

Contact Agnès Courtay directrice des productions
agnes.courtay@theatre-sartrouville.com / 01 30 86 77 83

theatre-sartrouville.com

(menu « Espace pro »)



Propos et contexte historique

FRANCE | ALGÉRIE | NOUVELLE-CALÉDONIE

• France

1870 Les Prussiens sont aux portes de Paris, les Communards descendent dans la rue. Les insurgés refusent de reconnaître la légitimité du gouvernement et la capitulation face à la Prusse.

Ils prennent le contrôle de la ville de Paris et œuvrent à l'établissement d'un système politique de type libertaire, basé sur la démocratie directe et l'égalité homme/femme. La Commune décrète la séparation de l'Église (catholique) et de l'État et prépare l'instauration du droit de vote pour les femmes qui, elles, se battent aux côtés des hommes.

Le 21 mars 1871, les Versaillais réagissent militairement en occupant le fort du Mont-Valérien et prennent un avantage considérable. De leur côté, les Communards fusillent 47 otages, pour la plupart religieux, dont l'archevêque de Paris. Ils incendient des symboles du pouvoir impérial de Napoléon III.



Après 72 jours, la Commune est vaincue avec les derniers combats livrés au cimetière du Père-Lachaise le 28 mai. Commencent alors la traque et les exécutions sommaires commises à l'endroit de toute personne semblant porter des traces de poudre. La répression sans pitié fera un nombre incalculable de veuves, d'orphelins et de candidats à la déportation parmi celles et ceux qui n'auront pas fini dans les charniers du Luxembourg de la Caserne Lobau ou du Père-Lachaise. 3000 morts au combat et 30 000 fusillés faisant de la « semaine sanglante » un épisode plus meurtrier encore que celui de « la Terreur ».

Le 22 mars 1872 est votée une loi sur le transport en Nouvelle-Calédonie des 3 800 Communards condamnés à la transportation ou à la déportation. La presque île Ducos sera destinée à la déportation en enceinte fortifiée, l'île des Pins à la déportation simple et le bagne de l'île Nou aux condamnés aux travaux forcés.



• Algérie

1871 Après la révolte de Mokrani dans la région de Bejaïa (Algérie), le pouvoir colonial français décide la déportation des insurgés Kabyles vers la Nouvelle-Calédonie. Dans des bateaux partis de Brest, chargés de Communards au nombre desquels on compte Louise Michel, l'une des figures majeures de la Commune de Paris, les déportés, transportés et relégués, entament leur périple à travers les océans à destination du bout du monde.

Après 150 jours de traversée et 30 928 kilomètres parcourus dans des cages communes d'un mètre cinquante de haut, certains se sont laissés mourir de faim. Les passagers Algériens ne consomment pas la viande séchée, le porc et les rations de vin servis pour lutter contre le scorbut. Les corps sont jetés à la mer pour disparaître à tout jamais de nos mémoires. Pour les autres, c'est le bagne de l'île des Pins et de l'île Nou. Les Communards et les Maghrébins fraternisent, ils ont un ennemi commun et un même destin. L'Administration interdit alors aux Algériens tout contact avec les Français, les remises de peine et l'amnistie, accordées aux prisonniers politiques, leur sont refusées, tout comme on refusera, à eux seuls, le rapatriement familial.

Après le bagne, ils resteront des prisonniers libres sur « le caillou ». Là, ils fonderont de nouveaux foyers, mais après avoir fait la démonstration de leur capacité à exploiter une terre. Par l'entremise des sœurs du couvent Saint-Joseph, des candidates aux épousailles leur sont présentées. Bagnardes de droit commun ou communardes prisonnières politiques, le mariage est pour elles le seul chemin vers une possible liberté. Après 15 minutes dans une cahute de paille où les prétendants balbutient quelques mots à travers les grilles d'un confessionnal, les noces sont célébrées.

Sur cette terre-tombeau, ils fonderont leur terre-phœnix. Là-bas, ils réinventeront leur monde, avec une culture un peu oubliée, un peu bricolée, rafistolée, recousue, là-bas ils fonderont famille sans donner à leurs enfants les prénoms musulmans que le pouvoir colonial leur interdit.



Mon enfant,

Lorsque le bateau quitta la rade d'Alger pour m'emporter dans mon exil lointain, vers cette terre nouvelle « Kaldûn », j'ai pleuré ma patrie, l'Algérie que je ne reverrai plus jamais. Je revois ta mère aux côtés de ta grand-mère, immobiles sur le port, disputant leurs voiles blancs au vent. Leurs larmes coulaient à flots et se mêlaient au tumulte de la mer déchaînée. J'essayais de plonger mes doigts dans cette eau désormais sacrée pour moi. À travers mes yeux embués, je distinguais notre belle dame blanche, notre Casbah, fière, triste, qui s'éloignait à petit pas, enveloppée dans son linceul, incapable de sauver ses enfants. Mon unique regret, c'est de ne plus entendre le chant du Muezzin, tranchant l'aube de sa voix suave et mélancolique pour se mêler, dans une harmonie parfaite, aux cris rauques des mouettes venues dire leurs adieux aux pêcheurs. J'ai emporté dans mes bagages quelques photos, aujourd'hui jaunies par le passage du temps, un rameau d'olivier, quelques noyaux de dattes et une poignée de terre. Mon enfant, cette terre que je ne reverrai plus jamais, je te la laisse en héritage.

Ton père, Nouvelle-Calédonie (1870)

LETTRE D'UN DÉPORTÉ





• Nouvelle-Calédonie

1878 C'est la grande révolte kanak. Le front d'ac-capement des terres continue sa remontée vers le nord depuis Nouméa. L'État se réserve la propriété des mines, des cours d'eau, de toute source ainsi que la bande littorale, traditionnelle zone de pêche des populations mélanésiennes. Depuis 1871, l'Administration a mis en place le « permis d'occupation des terrains domaniaux » qui permet aux colons de délimiter eux-mêmes leurs concessions au détriment des réserves autochtones, avec la bénédiction de l'Administration qui entérine ces empiètements. La découverte de la garniérinite entraîne une ruée vers le nickel et de nouvelles spoliations.

Le recensement des populations kanak établit une baisse dramatique de la population accentuée par la mise en place du statut de l'indigénat et la modification du mode de vie kanak.

Enfin, pour nourrir la population non kanak croissante, les cultures traditionnelles – igname, manioc, cocotier, bananes – cèdent la place à une agriculture coloniale envahissante et destructrice. En seulement sept ans, le cheptel passe de 30 000 à 80 000 têtes. Les propriétaires terriens ne créent pas d'enclos et laissent leurs troupeaux paître sur les terres coutumières entraînant la déforestation, la pollution des sources et des lieux sacrés. Les tribus mélanésiennes protestent et se voient sanctionnées : déplacement, exil, relégation au fond des vallées les moins fertiles, perte des terres coutumières, expéditions punitives...

À la spoliation s'ajoutent les morts causées par les maladies transmises par les colons, phtisie pulmonaire, petite vérole, rougeole, coqueluche, varicelle, dengue, lèpre, dysenterie, oreillons... Le tabac, le kava, le bétel et l'alcool inconnus jusqu'alors finiront de créer désordre et destruction au sein de l'organisation coutumière.

Ataï, grand chef de Komalé, incarne l'âme de la révolte kanak aux côtés de son sorcier, Baptiste. Il fédère, il galvanise. Après la récolte des ignames, il lancera l'attaque contre Nouméa, pour créer la surprise et déstabiliser le pouvoir colonial.

Mais le plan est contrarié et la révolte devient guérilla où des familles de colons avec femmes et enfants sont massacrées et les maisons brûlées. La vallée de Thio et ses mines de nickel sont occupées.

Nouméa panique, la réaction militaire se veut énergique. En 1878, on donnera cinq francs pour chaque paire d'oreilles coupées avant que la prime ne soit changée en cinq francs pour chaque tête coupée, ce qui évitera à l'Administration de payer pour les femmes et les enfants. Les tribus sont exilées, les chefs rebelles exécutés sans jugement.

« Les Blancs nous ont menti, il vaut mieux boire et puis crever. »

Les troupes kanak remportent quelques victoires au nord de Bourail, au Cap Goulvain, à Poya mais le 1^{er} septembre, après le ralliement des chefs Gélima, Kaké, Nondo et Canala aux forces françaises, Ataï, son fils et son sorcier sont tués à coups de sagaies et décapités par Segou et ses hommes, les Kanak de Canala.

Louise Michel écrira : **« ... Ataï lui-même fut frappé par un traître. Que partout les traîtres soient maudits ! ... »**

On exhibera têtes, bras coupés et corps décapités avant que la France n'expose elle-même la tête du grand chef Ataï au musée de la Société d'Anthropologie de Paris. C'est le tournant de la révolte, l'armée prend la main en recrutant des auxiliaires kanak et en constituant les corps-francs broussards composés de déportés et transportés, dont Boumezrag El Mokrani l'un des leaders de l'insurrection kabyle. Contre des promesses (non tenues) de remise de peine, de rapatriement familial, d'octroi de terre, d'armes et de chevaux, la France obtient son ralliement après que les Kanak ont attaqué son village. Les déportés sont recrutés par l'administration coloniale pour mater l'insurrection. Les colonisés sont devenus colonisateurs.

1880 Alors que les Communards bénéficient d'une loi d'amnistie, les Algériens du Pacifique, pour la plupart, finiront leur vie en Nouvelle-Calédonie.

Trois récits pour trois révoltes

• Récit premier / Le Tombeau d'Aziz

15 mars 1871, Aziz a 27 ans quand il s'engage avec son frère Mohand aux côtés d'El Mokrani dans la reconquête de l'Algérie. Le 8 avril, son père, le très respecté Cheikh El Haddad, chef de la confrérie des Rahmanyya appelle au combat, entraînant dans son sillage plus de 250 tribus et 10 000 combattants. L'est de l'Algérie s'embrase mais la France tient bon. La révolte est matée, l'armée massacre et les tribunaux de Constantine condamnent les leaders à la guillotine et aux peines les plus lourdes.

Mais le Second Empire qui a étendu sa domination jusqu'aux confins du Pacifique, a besoin de main d'œuvre, d'hommes et de femmes pour peupler sa plus belle perle, la Nouvelle-Calédonie. La justice se ravise et modifie les actes d'accusation, les actes de rébellion deviennent actes de saccage et les peines de mort sont commuées en peines de prison à vie. Après de longs mois et un tour de France des bagnes de Cannes, Toulon, Rochefort, Avignon, Lorient, la déportation est finalement prononcée.

Aziz embarque au port de Brest aux côtés de son frère et de tous les autres prisonniers politiques. Là-bas, ils rachèteront leurs fautes par le travail et obtiendront la rédemption par l'exil. Durant les 159 jours de traversée, Aziz se lie d'amitié avec ses voisins communards. Des gens simples dont il aime le caractère et la détermination. Des ouvriers, des artisans, qui refusèrent la capitulation face à la Prusse et descendirent dans la rue, armés de fourches et de couteaux, pour défendre Paris assiégé. Il admire le rêve qui fut le leur d'établir un ordre nouveau, démocratique et égalitaire. Lui aussi les impressionne par son allure superbe de guerrier d'Orient.

Après 25 ans de bagne sur l'Île des Pins, c'est la prison libre sur « le caillou ». 4 hectares lui sont vendus moyennant un paiement sur les récoltes. Il s'installe avec les siens dans la « vallée du malheur », une terre pauvre, dans la région de Bourail, volée aux Kanak par l'administration française.

Aziz a aujourd'hui 53 ans. Au couvent Saint-Joseph, les sœurs organisent des rencontres avec des bagnardes que l'on dit un peu farouches mais jeunes et belles. Après quinze minutes d'entretien les mariages sont célébrés sur le seul consentement de l'homme. Là-bas, il rencontre Marie, une bretonne condamnée pour avortement.

Elle taira les causes de sa disgrâce. Elle ne dira jamais que son patron l'avait violée et engrossée à peine arrivée à Paris, dans cette maison respectable où elle avait trouvé un emploi de femme de chambre pour fuir l'extrême misère de son village. Elle ne dira pas non plus qu'au premier regard elle l'avait trouvé si beau, qu'elle sut dès les premiers instants qu'elle aimerait cet homme fier au regard sombre.

Après dix-neuf ans, le couple est installé modestement avec quelques têtes de bétail, des poules, des oies, des citronniers, des dattiers plantés à leur arrivée et dix-neuf enfants. Aucun ne s'appelle Mohamed en hommage à son père, comme l'aurait souhaité Aziz, aucun ne porte le prénom de son frère mort au combat car l'Administration interdit les prénoms musulmans.

27 juin 1909, Aziz a 65 ans quand il embarque clandestinement dans un bateau en partance pour Sydney. Son français est médiocre et son anglais inexistant, malgré tout il réussit à gagner la France dans un bateau chargé de canne à sucre. De là, il a prévu de rejoindre Alger, puis Bejaïa. À Paris, il trouve refuge à Belleville chez son vieil ami Victor Rocheblanche, un Communard qui avait rejoint la métropole après l'amnistie de 1880. Mais Aziz n'a plus d'argent et sa santé s'est subitement détériorée. Il passe ses journées au lit où la fièvre ne le quitte plus. Le 17 juillet 1910, il meurt dans les bras de Victor qui jure de rapatrier son corps en Algérie. Avec quelques anciens Communards, il organise une collecte et bientôt le corps est chargé à Marseille, sur le Saint-Eugène, un cargo qui fait la liaison avec le port de Bejaïa. Au préalable, il a pris soin d'envoyer un télégramme dans son village pour annoncer son retour. La rumeur enfle et bientôt ce sont des milliers de personnes qui se pressent pour accueillir la dépouille à son arrivée au port. On informe alors le gouverneur d'Alger de ces mouvements inhabituels. Celui-ci, inquiet de voir revenir un héros qui pourrait accéder au statut de martyr, craint le déclenchement d'une émeute. Il ordonne le détournement du bateau sur Alger. Aziz ben Haddad ne doit pas arriver à Bejaïa.

Après le débarquement du cercueil, le Saint-Eugène repart pour Bejaïa. La dépouille d'Aziz ne réapparaîtra plus. Il ne sera jamais enterré dans le cimetière du village, aux côtés de son père et de sa mère.

- Récit deuxième / Éloïse Moreau (en cours)
- Récit troisième / Le Sorcier d'Ataï (en cours)

Intention d'écriture et de mise en scène

Il faut savoir s'abandonner pour faire du théâtre, il faut s'acharner chaque jour à construire ce que nous déconstruirons le lendemain. Il faut tracer des trajectoires et emprunter des chemins invisibles. Il faut oublier la prose du monde pour laisser jaillir la poésie. Et puis, un texte à la main, il faut arpenter les plateaux de théâtres sans fenêtres ni portes pour y créer l'univers tout entier. Et il faut toute la ferveur d'un public complice, qui s'abandonne à vous comme un bateau s'abandonne à la mer, pour créer le théâtre d'une simple littérature, de quelques verbes et de quelques silences. Mais les acteurs, aussi naïfs soient-ils, savent que le théâtre, qui ne pèse rien, n'est pas à prendre à la légère. Car si le théâtre ne peut pas changer le monde, il peut le recréer... à son image. Ce qu'il faut c'est employer nos forces à être naïfs toujours, pour ne jamais laisser le vrai monde nous dire qui nous sommes. Ce qu'il faut c'est inventer car au théâtre comme ailleurs ce que nous pouvons rêver, nous pouvons le construire. Quoi d'autre ? Que l'espace du théâtre ne se limite pas au théâtre, qu'il sache se déplacer, s'ouvrir et surtout accueillir !

À l'occasion de cette nouvelle création je souhaite donc m'abandonner à une simple intuition, à une simple idée, celle qui me raconte que les mots sont les meilleurs remèdes à nos blessures.



Trois peuples, trois révoltes, trois continents

Dans *Kaldûn*, nous glisserons d'un continent à l'autre et nous parlerons trois langues pour mieux comprendre celle de la révolte. Depuis la Commune de Paris en passant par Bejaïa et la révolte des Mokrani jusqu'à l'insurrection Kanak de 1878, nous sonderons ces histoires de luttes et de combats pour la dignité humaine. Ces révolutions qui fondent, aujourd'hui encore, le socle de notre identité.

Sur un plancher comme un pont de bateau occupant toute la scène, nous évoquerons les 153 jours de traversée qui conduisirent les insurgés vers leur exil lointain. Les instruments de musique, ballotés de cour à jardin, et de jardin à cour, suggéreront les tempêtes et les tourments.

Les acteurs-chanteurs, dans une adresse directe au public puis sous une forme dialoguée, incarneront et porteront le récit épique, intime et politique. La musique, une fois encore, traversera les hémisphères pour créer un horizon commun.

Abdelwaheb Sefsaf



L'équipe artistique

Abdelwaheb Sefsaf

Après une formation à l'École nationale supérieure d'art dramatique de Saint-Etienne, Abdelwaheb Sefsaf participe à plusieurs mises en scène de Daniel Benoin et Jacques Nichet. En 1999, il fonde Dezoriental, un groupe de musique world à l'ascension fulgurante qui donne plus de 400 concerts dans les plus prestigieux festivals nationaux et internationaux et signe plusieurs albums chez Sony Music auprès du prestigieux Label Dreyfus. En 2006, le groupe reçoit le prix Coup de cœur de l'Académie Charles-Cros.

Puis, en tant que comédien-chanteur, il travaille avec Claudia Stavisky et Claude Brozzoni autour du spectacle *Quand m'embrasseras-tu ?*, adaptation théâtrale et musicale des textes de Mahmoud Darwich et Jacques Nichet avec lequel il reçoit avec Georges Baux le Grand prix du Syndicat de la critique « Meilleure musique de scène » pour le spectacle *Casimir et Caroline* d'Ödön von Horváth. En 2011, avec la scénographe et plasticienne Souad Sefsaf, il fonde la compagnie Nomade In France, avec l'ambition de développer un théâtre-musical de formes nouvelles qui traverse les âges, les cultures, les traditions et les genres, un théâtre d'ouverture et de décroisement. De 2012 à 2014, il est directeur du Théâtre de Roanne – Scène

régionale (Loire). En 2014, il crée son premier texte de théâtre, *Medina Mérika*, qui partira en tournée pour plus de cent représentations et reçoit en 2018 le prix du Jury Momix, festival international de la création pour la jeunesse de Kingersheim. Depuis, ce sont sept spectacles, dont les deux derniers, *Si loin si proche* et *Ulysse de Taourirt*, qui forment un diptyque intime sur le récit de son enfance et l'histoire de son père immigré algérien arrivé en France en 1948. Il crée en complicité avec Georges Baux, Marion Guerrero, Marion Aubert, Rémi Devos, Jérôme Richer, Souad Sefsaf, Nestor Kéa, Daniel Kawka, André Minvielle et une large équipe de technicien-ne-s, comédien-ne-s, chanteur-se-s, plasticien-ne-s, réalisat-ric-e-ur-s, dans une exploration permanente de la relation entre musique, théâtre et vidéo. En collaboration avec l'ensemble Canticum Novum, sa prochaine création, *Kaldûn*, autour de la déportation des Algériens et Communards en Nouvelle-Calédonie est prévue à l'automne 2023. Parallèlement à ses projets de création, il mène auprès des publics des projets d'actions culturelles d'envergure mêlant écriture, théâtre, musique et vidéo.

Depuis janvier 2023, il est directeur du Théâtre de Sartrouville et des Yvelines-CDN.



© Christophe Raynaud de Lagé

Emmanuel Bardon

Après des études de violoncelle avec Paul Bouffl, Emmanuel Bardon décide de se consacrer au chant. C'est en suivant une formation auprès de Gaël de Kerret ainsi qu'à la Maîtrise du Centre de musique baroque de Versailles avec Olivier Schneebeli et Maarten Koningsberger, qu'il obtient un diplôme supérieur de chant en 1995. Il a également eu la possibilité de se perfectionner auprès de Mireille Deguy, Ronald Klekampf, Montserrat Figueras, Jordi Savaii, Maria-Cristina Kiehr, Margaret Honig, Noëlle Barker et Jenifer Smith. Il participe aux productions d'ensembles tels que le Concert Spirituel (Hervé Niquet), La Capella Reial de Catalunya (Jordi Savaii), les Musiciens du Louvre (Marc Minkowski), Capriccio Stravagante (Skip Sempé), le Parlement de musique (Martin Gester), la Simphonie du Marais (Hugo Reyne)...

En 1996, il fonde Canticum Novum, ensemble en résidence à l'Opéra-Théâtre de Saint-Étienne, puis au sein de l'Ancienne École des Beaux-Arts, avec lequel il se produit en concert dans toute la France et à l'étranger. Il est fondateur et directeur artistique du festival Musique à Fontmorigny (Cher) depuis 1999. Parallèlement, il fonde en 2013 l'École de l'Oralité, structure de création et de médiation culturelle, basée à Saint-Étienne.



© D.R.



© D.R.

Georges Baux

Il fonde avec son frère en 1978 le Studio Deltour, à Toulouse, qui devient un des studios importants du Sud de la France pour la chanson française, le rock et la musique traditionnelle occitane. En 2016, il est producteur musical de l'album *Intime One Time* d'André Minvielle. Bernard Lavilliers lui propose de le rejoindre sur scène aux claviers pour sa tournée en 1992. Commence alors une relation étroite, qui le voit s'exprimer comme compositeur, arrangeur et réalisateur sur de nombreux albums. Une Victoire de la musique les récompense en 2012 pour le Meilleur album de chanson française. Le titre *Les Mains d'or*, dont il est arrangeur, reste une référence dans la carrière de Bernard Lavilliers. Leur collaboration continue à ce jour, notamment pour les prises de voix.

En parallèle, il démarre en 1993 une expérience musicale dans le théâtre. Se succèdent alors des créations avec Jacques Nichet, récompensées également par deux prix nationaux, pour *Alceste et Casimir* et *Caroline*. Il est en 1998 directeur musical de *La tragédie du Roi Christophe*, d'Aimée Césaire, au Festival d'Avignon. Trois créations suivent avec Claude Brozzoni, dont le remarqué *Quand m'embrasseras-tu ?*, sur des textes de Mahmoud Darwich. Il rencontre en 1993 Abdelwaheb Sefsaf, acteur puis chanteur du groupe Dézoriantal, dont Georges Baux est le producteur musical. Au sein de la compagnie Nomade in France, ils enchaînent ensemble depuis 2014 les spectacles sous forme de récit-concert : *Medina Merika*, *Murs*, *Si loin Si proche*, *Ulysse de Taourirt*.